

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 1017

AMENDEMENT

présenté par

Mme Regol, Mme Belluco, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Voynet, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier et M. Thierry

ARTICLE 49**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	5 400 000	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	5 400 000
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	5 400 000	5 400 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que 27 agents de police se sont donné la mort en 2024 et qu'au moins 16 se sont donné la mort en 2025, il est urgent de mettre en place une politique de prévention à la hauteur du défi. Or, les crédits du programme de mobilisation contre le suicide sont passés de 2,89 millions en 2024 à 1,6 million en 2025, et il est proposé de maintenir ce niveau alors même que le Gouvernement indique que « les actions de prévention du suicide et des risques psycho-sociaux restent également une priorité du responsable de programme ».

Si une réelle politique de prévention ne peut faire l'économie d'une réforme profonde de l'institution, dont les pressions hiérarchiques et l'obsession pour les chiffres au détriment du service rendu au public abîment les agents, les écologistes proposent d'augmenter le nombre de psychologues à disposition des agents de police au sein du service de soutien psychologique opérationnel (SSPO) pour atteindre 400 psychologues (contre 310 actuellement, dont 122 au SPPO auxquels s'ajoutent des contractuels), soit 90 postes supplémentaires, s'ajoutant par ailleurs aux 2 537 « sentinelles » qui ont été formées. L'insuffisance du nombre de postes au sein du SSPO, qui fêtera ses 30 ans en 2026, est en effet un constat partagé qui nécessite une action plus résolue que la création de 11 postes d'ici 2028 à raison de 2 postes par an.

Pour ce faire, il est proposé un transfert de crédits à hauteur de 5,4 millions d'euros de l'action 02 « Démarches interministérielles et communication » du programme « Sécurité et éducation routières » vers la sous-action 06.02 « Action sociale » de l'action 06 « Commandement, ressources humaines et logistique » du programme « Police nationale ».

Nous demandons par ailleurs au Gouvernement de lever le gage.